



Référents Infections Associées aux Soins (IAS) des Etablissements Médico-sociaux (EMS)

21, 22 et 23 septembre 2022



Publics ciblés : Médecins, pharmaciens, IDE et cadres de santé, autres professionnels en charge de la prévention des IAS

Durée du programme : 3 jours

Lieu : Boulder Line - 400 avenue Marcel Dassault - 34170 Castelnau-le-Lez

Tarif : 600 € par personne

Formateurs :

- Cécile Mourlan, Praticien hygiéniste - CPias Occitanie
- Evelyne Boudot, Cadre infirmière hygiéniste - CPias Occitanie
- Emmanuelle Renouard Sarivière, Infirmière hygiéniste - CPias Occitanie

Objectifs du programme :

Développer des compétences de la pratique professionnelle individuelle ou collective, dans la prévention des infections associées aux soins au sein des EMS (des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, MAS, FAM) notamment celles en lien avec les fonctions logistiques : bionettoyage des locaux, gestion du linge et restauration.

A l'issue du programme de DPC, les professionnels de santé seront capables de :

- Identifier leur implication dans les différents domaines de la maîtrise du risque infectieux en EHPAD,
- Développer une démarche d'amélioration des pratiques (plan d'action DARI)
- Repérer les difficultés ou les évènements pouvant exposer à un risque infectieux et les prévenir.

Etapes préconisées :

1. **Formation présentielle (3 jours) :** Référent IAS en EMS
2. **Analyse des pratiques en situation professionnelle (optionnelle) :** audit de l'existant et analyse avec écriture des axes d'amélioration.

Acquisition et perfectionnement des connaissances :

Méthodes pédagogiques : les formateurs remettent aux participants, en début de formation, les diaporamas de formation et les supports pédagogiques. Au cours des 3 jours de formation, les échanges sur les pratiques, les exercices et les ateliers permettent aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les bonnes pratiques dans les différents domaines abordés.

Programme de la formation

J1 (présentiel) :

- Spécificités du risque infectieux chez la personne âgée
- Le référent IAS : missions et rôle dans l'établissement
- Mesure de prévention :
 - Précautions standard et complémentaires
 - Prise en charge d'un résident Covid +

J2 (présentiel) :

- Gestion des patients porteurs de BMR-BHRe
- Bon usage des antibiotiques et vaccination des personnes âgées et professionnels
- Dispositifs invasifs et RI
- Signalement des IAS
- Traitement des DM

J3 (présentiel) :

- Gestion des excréta
- Gestion du risque infectieux lié aux locaux, au linge et à la restauration
- Recommandations, impacts sur les IAS et développement durable
- Démarche qualité
- Présentation des outils d'analyse des pratiques professionnelles

Analyse des pratiques professionnelles (optionnelle) :

A l'issue de la journée de formation, les participants mettront en œuvre une démarche collaborative au sein de leur établissement avec l'ensemble des acteurs impliqués afin de définir les principaux axes de travail pour valider les choix des mesures de prévention des IAS adaptées à l'établissement.

A partir de ce constat, ils réaliseront un plan d'amélioration avec un échéancier de mise en œuvre.

Éléments d'évaluation et de traçabilité

Formation

- Attestation de présence à la formation
- Pré et post test formation présentielle
- Evaluation de la formation
- Attestation de DPC